Les infos de L'algérianiste

2022 : Se souvenir pour mieux servir l'avenir avec honneur et fidélité

À la veille du 60e anniversaire de la fin de l'Algérie française, j'assume désormais la plus haute charge de notre association. J'ai accepté cette lourde tâche avec enthousiasme mais non sans émotion à la seule idée de succéder à Maurice Calmein, Jo Sohet, Georges Bosc, Yvon Ferrandis, Andrée Montero, Pierre Dimech, Boris Kan et Thierry Rolando, qui ont présidé aux destinées de notre œuvre pour en faire, contre vents et marées, le véritable conservatoire de notre histoire et de notre culture.

Je pense aussi et surtout à ces milliers de femmes et d'hommes, ferments de notre peuple, qui, depuis près de 50 ans, par attachement aux valeurs que défend notre grande et généreuse association, ont contribué à éviter l'effacement définitif de ce que nos aïeux avaient créé lors de leur passage sur cette terre d'Algérie née de leur ténacité, de leur sueur et trop souvent de leurs larmes.
Je pense à Tlemcen où je suis née. Je pense à mes parents et particulièrement à mon père, algérianiste de la première heure qui m'entraîna dans cette aventure à laquelle je contribue avec foi depuis plus de 40 ans.

Depuis sa création, le Cercle algérianiste a franchi de nombreux obstacles, il a été et reste le fer de lance de tous les combats mémoriels auxquels j'ai contribué en qualité de première vice-présidente nationale. J'ai souvent connu la satisfaction d'avoir contribué activement à la réussite de nombre de nos actions, notamment nos congrès, depuis celui de 2004 consacré aux disparus d'Algérie.

Présidente du Cercle des Pyrénées-Orientales, maître d'œuvre du Mémorial national des Français disparus en Algérie de 1954 à 1963, et du Centre de Documentation des Français d'Algérie, inaugurés respectivement en 2007 et 2012, je n'ai de cesse de m'employer à leur rayonnement en organisant des colloques, expositions, projection de films, et en sollicitant les donateurs potentiels d'archives, livres, documents, œuvres d'art et objets divers, témoignant de la vie quotidienne comme des drames de l'Algérie française, de ses joies comme de ses peines, de ses heures glorieuses comme de ses drames.

Faisant mien le commandement d'André Rossfelder **« *tu resteras fidèle aux tiens, surtout quand la Nation les oublie ou les diffame* »**, j'entends être la garante scrupuleuse de l'indépendance du Cercle algérianiste, du respect des valeurs qu'il défend et je mènerai avec vous, particulièrement en cette année 2022, tous les combats nécessaires pour défendre l'histoire de la France en Algérie, celle des Pieds-Noirs et des Harkis, et travaillerai de toute mon âme au rétablissement de la vérité.
J'entends aussi donner un nouvel essor au Cercle algérianiste en recourant aux moyens de communication et d'actions les plus efficaces, les plus actuels comme les plus prisés.

2022 sera l'année du souvenir mais aussi l'année de la transmission à la jeune génération. C'est pour cette raison que j'ai déjà confié à un groupe de jeunes algérianistes, de 18 à 35 ans, le soin de médiatiser l'Histoire sans filtre des 132 ans de présence française en Algérie. Bientôt, vous, vos enfants et petits-enfants pourrez accéder à leurs réalisations. La relève est là, qu'on se le dise !

À vous toutes et tous, à tous les Français d'Algérie et à leurs descendants, au-delà de notre association, je dis : **« *Ayons confiance et foi dans l'avenir* »**.

En avant !

Suzy Simon-Nicaise
Présidente nationale du Cercle algérianiste

Supplément de la revue n°177 - mars 2022 / Direction : Suzy Simon-Nicaise

Les jeunes aux commandes de la vulgarisation de l'histoire de l'Algérie française via les réseaux sociaux et internet

Interview de Marion Foissier, pilote du groupe « Objectif 2030, Votre histoire, c'est Notre histoire »

Paul Fanouillaire : ***Bonjour Marion. Peux-tu te présenter ?***

Marion : Je m'appelle Marion Foissier. Je suis née à Perpignan il y a 34 ans. Je vis entre Paris et le Sud de la France. J'ai une formation franco-espagnole de droit et sciences politiques que j'ai effectuée à Madrid.
Ensuite, j'ai suivi les cours d'une école de commerce à Paris. J'ai travaillé chez Konbini, le leader de l'info pour les jeunes sur le web et, depuis, je me consacre aux médias et nouvelles formes digitales de publicité et d'informations. J'ai créé mon entreprise il y a 4 ans. Mon travail consiste à déployer tous types de projets en termes de digitalisation de l'information et de la communication. En 2020, directrice de la communication, j'ai contribué au succès d'un documentaire polémique (« *Hold-up* ») qui a réuni plus de 20 millions de spectateurs sur le web en 2 mois.
Depuis un an, je me suis investie auprès de Suzy Simon-Nicaise et du Cercle algérianiste sur le projet **« Avec un grand H »** dont le but est de faire connaître l'Histoire des Pieds-Noirs, surtout aux jeunes.

P. F. : ***D'où vient ton attachement et ton engouement pour notre histoire ?***

Marion : La famille de mon père est pied-noire : mon père est né à Mascara en 1954 et mes grands-parents à Saint-Leu et Oued-Taria. La branche Foissier, celle de mon grand-père paternel, d'ascendance métropolitaine, est arrivée en 1848 en Algérie ; celle de ma grand-mère, d'ascendance espagnole levantine, à la fin des années 1850 en Oranie.
J'ai grandi derrière le comptoir du bar-restaurant de mes grands-parents, puis de mon père, « La Cigale » à Perpignan, lieu emblématique où se retrouvaient les Rapatriés, baignant dans les histoires de « là-bas ». J'ai souvenir des moments passés auprès de ma grand-mère derrière le comptoir quand je l'aidais à servir. J'adorais ces moments où, assise à côté du bar, j'écoutais tous ces récits et anecdotes, me délectant de l'accent et de toutes ces expressions que je continue à utiliser : « *espèce de bourricot* », « *ne marche pas pieds nus, mets tes chanklettes* » ou « *il a fait chouffa* ». Je me rends compte aujourd'hui de la chance que j'ai eu de m'être imprégnée de la culture de mes ancêtres.
Au lycée, j'ai longtemps attendu le temps où serait évoquée la guerre d'Algérie en cours d'histoire. Ma déception fut grande lorsqu'elle ne l'a été qu'en un quart d'heure seulement ! J'avais 17 ans, j ai senti mon histoire totalement ignorée. Balayée d'un revers de main, indigne d'être racontée alors que le temps consacré à d'autres événements historiques était plus important.
Je me souviens avoir été renvoyée de cours une seule fois au cours de ma scolarité : j'étais en première, en cours de sciences économiques et sociales. Nous débattions des révolutions économiques, agricoles, industrielles de la France au XXe siècle. J'évoquais avec conviction le cas du développement de l'Algérie lors de la présence française. Un vif débat a éclaté avec une autre élève et je me suis faite renvoyer du cours pour mes propos qui me semblaient, pourtant, et me semblent toujours n'être que la réalité historique. Ce jour-là j'ai compris à quel point notre histoire faisait l'objet d'une omerta.

P. F. : ***Quel fut l'élément déclencheur de ton engagement ?***

Marion : Il y a un an, lors de l'annonce du « rapport Stora » qui arrivait comme un coup de couteau dans le dos des miens, j'ai pris conscience qu'il fallait se mobiliser pour faire valoir la vérité. S'imposait de se servir des outils digitaux et numériques pour faire connaître la période française en Algérie à la lueur de laquelle notre histoire actuelle peut être grandement éclairée. Les groupes et pressions idéologiques, wokistes et décolonisateurs, pullulant sur les réseaux sociaux, il était hors de question de laisser le champ libre aux chantres d'une histoire politiquement correcte. De plus, 2022 m'apparaissait comme une évidence : l'année du 60e anniversaire du déracinement, et enfin, enfin : ma grand-mère, que j'aime plus que tout au monde, allait fêter ses 93 ans ; il y avait vraiment urgence à agir !

P. F. : ***Où en est le projet de mise en ligne sur les réseaux sociaux de l'Histoire de l'Algérie française ?***

Marion : Nous avons constitué un groupe de jeunes, de 18 à 35 ans et travaillons actuellement à la refonte du site du Cercle algérianiste, à la création du média **« Avec un grand H »** et de ses contenus innovants et animés pour diffuser notre histoire auprès des publics jeunes, avides de découvrir ces pans confisqués de l'Algérie française.

Petits-fils et petites-filles de Français d'Algérie, le monde de nos aïeux n'est pas mort ! Engagez-vous ! Rejoignez-nous !
(contact : **objectif2030@cerclealgerianiste.fr**)

De grandes échéances nous attendent, de grands défis aussi : 2022 ne sera en tout cas pas l'année de l'oubli, ni les années suivantes !

Réception des associations de Rapatriés à l'Élysée : service minimum pour le président de la République

Les associations de Rapatriés ont été conviées par le président de la République à une réception à l'Élysée le 26 janvier dernier.

Par une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron [(1)] le 18 janvier 2022, le Cercle algérianiste avait conditionné sa participation à cette réunion au retrait par l'intéressé de la déclaration faite le 15 février 2017 à Alger, au cours d'une interview officielle où il avait déclaré : « ***[La colonisation est un acte de barbarie]…[c'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie]…*** ».

Rappelons que le Cercle algérianiste avait quelques jours après, alors déposé plainte contre l'intéressé. Cette plainte, mise en sommeil après l'élection d'Emmanuel Macon, sera réactivée bien sûr, s'il n'était pas réélu aux prochaines élections présidentielles.

Comme nous le supposions, l'intéressé n'est pas revenu sur sa déclaration. C'est la raison pour laquelle le Cercle algérianiste a tenu une conférence de presse à Paris pour marteler les raisons de sa non-participation, la veille de la réunion à l'Élysée.

Pour une fois, la presse nationale a repris largement cette information, tant sur les plateaux de télévision et ondes radiophoniques (Raphaël Stainville et Charlotte d'Ornellas de *Valeurs actuelles* sur CNews, Sud Radio…) que dans la presse écrite (*Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Indépendant*…), ainsi que la presse en ligne (Salon beige, Occidentis…).

Ce 26 janvier, Emmanuel Macron, président de la République, dans un long discours compassionnel et parfois larmoyant, a reconnu la responsabilité de l'État dans la fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger; Il a évoqué le massacre du 5 juillet 1962 à Oran, les conditions innommables de l'arrachement des Français d'Algérie à leur terre natale et l'accueil désastreux que leur réservât la métropole. Si l'émotion, et parfois les larmes que de telles paroles ont provoquées chez certains de nos compatriotes après 60 ans d'attente vaine, force est de constater que le président de la République n'a fait que le service minimum !

Service minimum, en reconnaissant la responsabilité de la France dans la fusillade du 26 mars à Alger : « *Les soldats français, déployés à contre-emploi, mal commandés, ont tiré sur des Français* ». À l'entendre, il s'agissait d'une fausse manœuvre.

Pourquoi ne pas avoir annoncé la création d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur toutes les zones d'ombre de cette sinistre journée ?

Service minimum pour le massacre du 5 juillet à Oran, où le président de la République passe volontairement sous silence la responsabilité du chef de l'État d'alors, le général De Gaulle, pas plus qu'il ne désigne les auteurs des enlèvements et tueries barbares : les bourreaux de l'ALN.

Pourquoi là encore ne pas avoir exigé l'ouverture des archives algériennes sur cette tragédie ?

Pourquoi ne pas avoir exigé la reconnaissance par l'Algérie de l'existence de charniers près d'Oran qui renferment des centaines de corps de victimes françaises ?

Pourquoi ne pas avoir exigé la restitution et l'identification des restes de ces charniers ?

« *La vérité doit être de mise et l'histoire transmise* », « *Toutes les vérités doivent être dites sur la guerre d'Algérie* », « *Il n'y a aucun déni qui grandisse la République* », autant de phrases prononcées par le président de la République qui en disent long sur ses intentions. Quelle histoire ? Quelles vérités ? Quel déni ? Une histoire paralysée, des vérités passées sous silence, des victimes mais pas de coupables et ce, au motif de réconciliation coûte que coûte et de repentance évidente envers l'Algérie !

À n'en pas douter, le « en même temps » macronien n'a pas fini de nous mépriser ! Le Cercle algérianiste et les 3 millions de Pieds-Noirs et leurs descendants ne se laisseront pas duper.

Invitée par CNEWS au journal de 22 heures le 26 janvier, la présidente du Cercle algérianiste a dénoncé l'absence de courage du président de la République qui a volontairement passé sous silence les responsabilités, notamment celles de l'ALN.

À l'heure où nous mettons sous presse cette publication, et à l'approche du 60e anniversaire de la signature du « cessez-le-feu » unilatéral, ce 19 mars 2022, nous avons la conviction que tous les Français d'Algérie comme les défenseurs de l'Histoire sans filtre, resteront mobilisés pour rendre hommage à toutes les victimes françaises de la guerre d'Algérie et non pas à leurs bourreaux comme le fera, à n'en pas douter, le président-candidat.

Paule Reverte

1 - Lettre disponible sur le site **www.cerclealgerianiste.fr** (rubrique Actualités / Faire défiler l'écran avec la souris) ,et à la demande au: secrétariat national - 1 rue général Derroja - 66000 Perpignan - Tél. 04 68 53 94 23 - secretariat@cerclealgerianiste.fr

Le Cercle algérianiste a interpellé les principaux candidats pour ne pas demeurer en marge du débat présidentiel

Cercle algérianiste national
Fédération des Cercles algérianistes

Perpignan, le 2 février 2022

M.

Le Cercle algérianiste national qui fédère 42 Cercles algérianistes locaux, est la première association de Français d'Algérie de notre pays. Forte de ses 8000 adhérents, et de son réseau de plus de 50.000 sympathisants, elle appuie son action depuis 50 ans, sur des moyens d'actions divers, notamment sa revue historique et culturelle.

Le Cercle algérianiste œuvre à la sauvegarde de la culture et de la mémoire de plus d'un million de nos compatriotes, Français d'Algérie, condamnés à l'exode et au déracinement dans des conditions particulièrement cruelles, ainsi qu'à la reconnaissance des souffrances qu'ils ont dû endurer, que ce soit pendant la guerre d'Algérie ou après les accords d'Evian.

Les prochaines élections présidentielles influenceront les orientations politiques de notre pays pour les cinq prochaines années. Le Cercle algérianiste ne se réclame d'aucun parti politique et entend conserver une stricte neutralité. Cependant, forts de notre légitimité, nous considérons devoir ne pas rester en marge du débat présidentiel.

Ainsi, nous avons décidé d'interpeller les principaux candidats à l'élection présidentielle dont vous faites partie, afin de recueillir votre position à l'égard de **trois sujets essentiels** pour notre communauté, et ce d'autant plus qu'en cette année 2022 nous commémorerons les soixante ans de notre exode.

1. **La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, est abrogée**.
   Les accords d'Evian du 18 mars 1962, n'ont pas été pas ratifiés par le gouvernement algérien, d'une part, et d'autre part, après cette date, des milliers de civils ont été massacrés ou enlevés par le FLN, et plus de 400 militaires français furent tués ou portés disparus.
2. **L'enseignement de l'histoire de l'Algérie française dont les éléments précités sont désormais avérés et reconnus.**
   Depuis plusieurs décennies, l'écriture des programmes scolaires qui traitent de la guerre et de la présence française en Algérie a été confiée à des historiens idéologues qui ont fait le choix de la non-équité des mémoires.
3. **La fixation d'une date commémorative pour honorer les Français d'Algérie qui ont œuvré pour le développement du pays et y ont souvent donné leur vie.**

Nous espérons recevoir **avant le 15 février** prochain, vos réponses qui seront reproduites in-extenso dans le *Supplément* d'actualités de notre revue *L'algérianiste* à paraître le 31 mars 2002, que recevront nos adhérents et sympathisants.

Cette publication sera également diffusée via notre site internet, et reprise sur les réseaux sociaux.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, M , l'expression de mes salutations respectueuses.

Suzy SIMON-NICAISE

Présidente nationale du Cercle algérianiste

Cercle algérianiste national - Association culturelle des Français d'Afrique du Nord

1, rue Général Derroja 66000 Perpignan - Tél. 04 68 53 94 23
Courriel : secretariat@cerclealgerianiste.fr – Site Internet : www.cerclealgerianiste.fr

Seuls Mme Le Pen, M. Zemmour et Mme Pécresse ont répondu à notre courrier. Les réponses sont publiées dans l'ordre dans lesquelles elles ont été réceptionnées. MM. Macron, Jadot, Mélenchon, Dupont-Aignan, ainsi que Mme Hidalgo, ont pas répondu.

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE **MARINE LE PEN**

À Mme Suzy SIMON-NICAISE
Présidente nationale du Cercle algérianiste
Cercle algérianiste national
Association culturelle des Français d'Afrique du Nord

Paris, le 15 février 2022

Madame la Présidente,

Votre correspondance du 02 février 2022 a retenu toute mon attention. Comme vous le savez, la formation politique à laquelle j'appartiens a toujours figuré au côté du cercle algérianiste dans son combat pour la sauvegarde de la culture, la mémoire et la reconnaissance de l'œuvre de nos compatriotes français d'Algérie.

Dans votre correspondance, vous soulevez trois sujets essentiels qui auront une portée toute particulière en 2022 année des 60 ans du départ tragique de nos compatriotes d'Algérie. Je souhaite apporter des éléments de réponse suivants.

La loi du 06 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaire de la guerre d'Algérie relève effectivement d'une interprétation fallacieuse et erronée de l'Histoire. Loi votée sous la présidence de François Hollande, elle dénote un caractère éminemment politique, destinée à satisfaire en premier lieu les autorités algériennes. Elle occulte notamment les terribles massacres qui ont touchés les Français d'Algérie après la signature des accords d'Evian. Je pense notamment aux massacres d'Oran perpétués en juillet 1962. A cet effet, l'honnêteté historique et intellectuelle aurait dû commander la création d'une mission parlementaire sur le terrible sort qui a été réservé aux personnes portées disparues. Elue Présidente de la République, je solliciterai ma majorité parlementaire pour engager ce travail de vérité et de mémoire. Cette loi sera abrogée.

S'agissant de l'enseignement de l'histoire de l'Algérie française, il a été, comme vous le soulignez, travesti comme dans d'autres domaines. Les programmes scolaires doivent faire l'objet de neutralité en se basant sur les faits de ce qui a été l'œuvre de la France en Algérie de 1830 à 1962.

Enfin, s'agissant de la fixation d'une date commémorative pour honorer les Français d'Algérie, ce devoir de mémoire impose à mon sens une large concertation avec les associations concernées. La commémoration de la fusillade de la rue d'Isly le 26 mars 1962 pourrait constituer la date commémorative pour honorer les Français d'Algérie, sous réserve de la concertation avec le monde associatif évoquée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Marine Le Pen

RECONQUÊTE!

Cercle Algérianiste National
Madame la Présidente Suzy Simon-Nicaise
1, rue Général Derroja
66000 Perpignan

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, ma famille est originaire d'Algérie, et ce depuis de nombreuses générations, et je comprends d'autant mieux la démarche de votre Cercle, car nul ne peut oublier la tragédie vécue par les rapatriés de ces départements français, Pieds-Noirs, harkis ou, comme les miens, algériens de longue date.

Nous avons un devoir de mémoire essentiel, tant vis- à -vis de nos anciens et de nos enfants, que vis-à-vis de la communauté nationale qui n'a pas connu ce drame aussi intimement que nos familles.

La guerre d'Algérie doit être enseignée dans les manuels scolaires et dépeinte dans toute sa réalité historique, avec équité, sans faux-fuyants, en dépeignant la motivation et la souffrance des Français d'Afrique du Nord, civils et militaires, ainsi que les apports et le rôle positifs de la France en Algérie. Le récit historique ne doit plus être le monopole du camp de la repentance.

Il y a donc un important travail d'historiographie à réaliser avec les historiens, les chercheurs, et ensuite avec les enseignants d'histoire de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur. Enfin, le secteur de l'édition doit se mettre au diapason et proposer aux enseignants et aux élèves des ouvrages plus conformes à la vérité historique.

La journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, fixée au 5 décembre et étendue aux rapatriés, disparus et victimes civiles des conflits, fait l'objet d'une cérémonie d'hommage à Paris, devant le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Il serait important de rendre plus solennelle cette cérémonie en la rendant obligatoire sur l'ensemble du territoire et de rappeler tout ce que les Français d'Algérie ont pu faire pour aider au développement économique de nos anciens départements.

Pour ce qui est de la loi du 6 décembre 2012, ce sera un chantier auquel je m'attèlerai dès mon élection à la Présidence afin de mener un travail de réconciliation des mémoires et d'apaisement qui pourra déboucher sur la suppression de cette commémoration litigieuse.

Je vous remercie pour l'ensemble de vos actions et vous encourage à continuer votre mission mémorielle à laquelle nous pourrons œuvrer conjointement.

Eric Zemmour

Valérie Pécresse - Cercle algérianiste national

1. La loi du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, doit-elle être abrogée ?

Après avoir tenu des propos indignes et irresponsables sur le rôle de l'État dans la guerre d'Algérie, allant jusqu'à utiliser le terme de « crime contre l'humanité », le président sortant a multiplié les interventions contradictoires, sans se soucier de la vérité historique, ni de l'unité nationale. Plutôt que de communication, notre pays a besoin d'une vraie politique mémorielle, construite et pensée avec la Nation, une politique qui unit les Français plutôt que les diviser.
La guerre d'Algérie est un moment charnière de notre histoire dont des millions de personnes conservent un souvenir brûlant. Le souvenir des évènements qui ont émaillé cette époque reste vif au sein de notre Nation et demeure la source d'oppositions et de divisions. Je veux que nous puissions créer ensemble une mémoire réconciliée et une conscience éveillée sur ces évènements.
Pour cela, nous avons besoin de repères partagés. Or, le calendrier commémoratif national s'est fortement densifié ces vingt dernières années. Aux six journées nationales qui existaient en 1993 s'en sont ajoutées onze autres depuis cette date. Cette profusion commémorative rend inaudible notre histoire et cela d'autant plus que certaines dates, comme le 19 mars, rompent l'unité nationale. Dès lors, je m'engage à refonder le calendrier commémoratif national en demandant au Parlement d'entamer un large travail avec la société pour proposer un nouveau calendrier commémoratif national, resserré, et orienté vers l'unité nationale.

2. L'enseignement de l'histoire de l'Algérie française :

Notre Nation est construite sur une mémoire partagée. Être Français, c'est comprendre et connaître l'histoire de notre pays. Notre histoire est riche, diverse et souvent conflictuelle, les évènements de la guerre d'Algérie en sont un exemple marquant.
Nos élèves doivent pouvoir appréhender cette complexité. L'histoire doit leur être enseignée dans toute cette richesse et cette diversité qui en font la beauté mais aussi l'intérêt pour des générations d'étudiants qui se remémoreront, des années plus tard, l'enseignement reçu. Cet enseignement fait partie de la construction de l'adulte en devenir.
Nous ne pouvons accepter un enseignement unilatéral de notre histoire. L'histoire de la période coloniale, qui est aujourd'hui considérée comme une page sombre de l'histoire de France, et souvent enseignée uniquement sous cet angle, doit retrouver sa juste place dans notre enseignement. Sans nier la vérité historique, nous devons être fiers de ses pages de lumière. Je veux mettre fin à la repentance et à la déconstruction, à cette guerre des mémoires que le président sortant a engagée. La France n'a pas à rougir de son passé.
Je m'engage donc à demander au ministre de l'Education nationale de veiller au respect de la diversité de notre histoire dans l'écriture des programmes scolaires.

3. La fixation d'une date commémorative pour honorer les Français d'Algérie qui ont œuvré pour le développement du pays qui y souvent donné leur vie

Je connais le sacrifice immense des Français d'Algérie. Leur mémoire doit être honorée, leur histoire respectée. Pour cela, nous devons disposer de temps collectifs de recueillement pour se souvenir. Or, aujourd'hui le calendrier commémoratif national est saturé avec plus de 17 dates. Trop de mémoire tue la mémoire. Ajouter une 18ème date sans repenser le calendrier dans son entièreté ne permettrait pas de célébrer à leurs juste mesure les Français d'Algérie.
La mémoire ne peut advenir que collectivement, si nous nous l'approprions en tant que Nation. Elle ne peut être le seul fait d'un Président perché sur son Aventin. Le Parlement, parce qu'il représente la Nation, doit en être à l'origine. Je m'engage à repenser le calendrier commémoratif et à donner toute sa place aux Français d'Algérie en veillant à ce que les associations qui portent la mémoire de l'Algérie française soient étroitement associées à la refondation de ce calendrier.

Ça vous étonne ?

Paris : bientôt une fresque murale dédiée à Josette et Maurice Audin ?

C'est un nouvel hommage au militant communiste, partisan du FLN, Maurice Audin le maître-chimiste, artificier de la zone autonome d'Alger.

À quand une fresque de toutes les victimes des bombes du FLN et notamment celles du Milk-Bar et de l'Otomatic ?

Au camp de Thol (Ain), le 10 décembre 2021, l'Etat a inauguré une plaque commémorative de l'internement de militants FLN.

Pour faire bonne mesure quand même, il est indiqué sur cette plaque que « *Transformé en établissement pénitentiaire en 1962, le camp servit à regrouper les prisonniers algériens de différentes prisons françaises avant leur libération dans le cadre des accords d'Evian. Puis des partisans de l'Algérie française les remplacèrent jusqu'en 1965 : des acti-*

vistes de l'O.A.S. condamnés à des peines légères y furent détenus avec un régime carcéral spécial ».

L'amiral Philippe De Gaulle persiste et signe.

Lui qui a soufflé sur sa 100e bougie le 28 décembre dernier, et dont *Les Mémoires* ressortent en librairie en ce début d'année 2022, maintient les propos polémiques sur les Harkis.
Faut-il rappeler les propos ignobles qu'il avait tenus en 2004 à l'occasion de la sortie de son livre *De Gaulle mon père*, prétendant que « *tout le monde ne voulait pas partir,*

comme ces 100 000 Harkis qui ont rejoint l'armée algérienne », osant insinuer que les victimes étaient mortes par leur propre faute ou leur erreur de choix.

La toile restaurée « *Famine en Algérie* » du peintre Gustave Guillaumet (1840-1887) a retrouvé sa place au musée national Cirta de Constantine, ex-musée Gustave-Mercier, où elle avait été exposée en 1954.

Mme Chafika Bouameur Bendali-Hacine, chargée de la collection peinture et sculpture au musée, n'a pas manqué de préciser que ce tableau grand format a été restauré en France entre 2017-2018, dans le cadre la rétrospective consacrée au peintre Gustave Guillaumet, organisée par des musées français, avant d'être « rendu » à l'Algérie !

Carton rouge

Jean-Michel Apathie : ce falsificateur de l'histoire a, encore, perdu une occasion de se taire !

Hôtel des Invalides, Paris, ce matin. Façades en cours de rénovation. Sur la bâche protectrice, des soldats de la coloniale. Désolant que nous en soyons encore à ces images d'Epinal, que nous n'ayons en tête ni la souffrance, ni les douleurs des peuples colonisés #cancelculture

Satisfecit

À Madame la députée Emmanuelle Ménard

pour sa **PROPOSITION DE LOI visant à abroger la loi relative à reconnaissance du 19 mars** comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc et à reconnaître le sacrifice des Harkis pendant et après la guerre d'Algérie.

Rendez-vous incontournable de l'année 2022 : le 43e congrès national du Cercle algérianiste

Exceptionnellement en 2022, année du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie qui mit fin à la présence d'un million de Français sur sa terre natale, le congrès national du Cercle algérianiste aura lieu en juin 2022.

Du 24 au 26 juin, au Palais des Congrès de Perpignan, nous nous retrouverons autour de nombreuses personnalités, figures emblématiques de notre communauté, pour rendre hommage à tous ceux qui ont fait et défendu l'Algérie française.

Ce temps de retrouvailles sera également celui de la transmission à la jeune génération de toute notre Histoire, la grande et la petite, de notre Mémoire, de nos savoirs, de nos coutumes…

Le 5e Forum algérianiste du Livre se tiendra également pendant ces journées *(voir page suivante)*.

Le programme complet et le bulletin d'inscription seront adressés personnellement à tous les adhérents du Cercle algérianiste fin avril 2022.

Comme c'est la tradition, le congrès national du Cercle sera ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer.

N'hésitez pas à nous communiquer les adresses de ceux de vos amis auxquels vous désirez que nous adressions le programme.

Contact :
secretariat@cerclealgerianiste.fr
Tél. 04 68 53 94 23

Venez, accompagnés de vos enfants, petits-enfants, petits cousins, neveux… ils y retrouveront les jeunes algérianistes qui ont choisi d'appeler leur groupe « Objectif 2030, Votre histoire, c'est Notre histoire ».

HOMMAGE AUX DRAPEAUX

Le 26 juin 2022, au monument aux morts de Perpignan, aura lieu une cérémonie d'hommage aux drapeaux des unités ayant combattu en Afrique du Nord, des Anciens Combattants et des Harkis.

Venez nombreux avec vos drapeaux ou fanions pour participer à ce vibrant témoignage.

Contact : lieutenant-colonel (H) Gérard Ruvira
gruvira43@gmail.com
Administrateur national du Cercle algérianiste en charge des relations avec l'Armée, les Anciens Combattants et les Harkis

PERPIGNAN 2022
CAPITALE DES FRANÇAIS D'ALGÉRIE

Tout au long de l'année 2022, grâce à l'association "Les 60 ans" nouvellement créée pour piloter de nombreux événements, manifestations , commémorations et hommages, Perpignan sera la Capitale des Français d'Algérie.

Pour le premier semestre, les évenements programmés en collaboration avec le Cercle algérianiste sont les suivants :

12 mars. Théâtre municipal. 16h. Dans le prolongement de la journée de la femme, Marcela Feraru présentera son film **Guerre d'Algérie, Mémoires de femmes.**

19 mars. Patio de l'Hôtel de ville. 11h. Inauguration de l'exposition **Hommage à des gens ordinaires, les victimes de l'après 19 mars 1962.**

26 mars. Cimetière du nord. 11h. Cérémonie de recueillement devant la stèle des Rapatriés. / Théâtre municipal. 16h00. Projection du film de Christophe Weber : **Le massacre de la rue d'Isly : le grand silence**.

18 avril. Journée cabasset, bénédiction des mounas et concours de Pitchak. *(Lieu à définir)*

12 mai. Projection du film de Marcela Feraru **Harkis, histoire d'un abandon.** *(Lieu à définir)*

23 au 26 juin. Journées du grand rassemblement. *(programme complet à venir)*

CERCLE ALGERIANISTE

43ème CONGRÈS NATIONAL & 5ème FORUM ALGÉRIANISTE DU LIVRE

Perpignan (Palais des congrès) ~ 24, 25, 26 juin 2022

HÔTELS AYANT CONSENTI Á APPLIQUER UN TARIF PRÉFÉRENTIEL AUX ALGÉRIANISTES

Mercure 4* 5 cours Palmarole 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.35.67.66 H1160@accord.com P	Chambre single	169	€
	Chambre double	179	€
	Petit-déjeuner	inclus	€
	Taxe séjour	1,45	€
Novotel 4* 23 espace Méditerranée 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.92.72.72 H6514@accor.com P	Chambre single	125	€
	Chambre double	125	€
	Petit-déjeuner	10	€
	Taxe séjour	1,45	€
Hôtel Ibis Styles Centre 3* 16 cours Lazare Escarguel 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.35.62.62 H1045-BO@accor.com P	Chambre single	79	€
	Chambre double	89	€
	Petit-déjeuner	inclus	€
	Taxe séjour	1,30	€
Best Western Windsor 4* 8 boulevard Wilson 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.59.25.94 contact@hotel-windsor-perpignan.com P	Chambre single	109	€
	Chambre double	109	€
	Petit-déjeuner	14	€
	Taxe séjour	1,45	€
Mas des Arcades 4* 840 avenue d'Espagne 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.85.11.11 contact@hiperpignan.fr P	Chambre single	85	€
	Chambre double	85	€
	Petit-déjeuner	13	€
	Taxe séjour	1,45	€

*en **ROUGE**, les hôtels du Centre-ville*

Hôtel Ibis Budget 2* 23 espace Méditerranée 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.84.03.02 H7494@accor.com P	Chambre single	60	€
	Chambre double	60	€
	Petit-déjeuner	6,90	€
	Taxe séjour	0,95	€
Hôtel de France 3* 28 quai Sadi-Carnot 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.84.80.35 accueil@hoteldefrance-perpignan.fr P	Chambre single	59	€
	Chambre double	65 à 79	€
	Petit-déjeuner	10	€
	Taxe séjour	2,25	€
Hôtel Mondial 3* 40 boulevard Clémenceau 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.34.23.45 hotelmondial@hotmail.fr P	Chambre single	60	€
	Chambre double	69	€
	Petit-déjeuner	8,50	€
	Taxe séjour	1,30	€
Hôtel de la Loge 3* 1 rue Fabriques d'en Nabot 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.34.41.02 hoteldelaloge@wanadoo.fr P	Chambre single	73	€
	Chambre double	83	€
	Petit-déjeuner	9	€
	Taxe séjour	1,30	€
Kyriad Perpignan sud 3* 30 rue du Dr Koch 66000 PERPIGNAN Tel. 04.68.88.18.88 perpignan.sud@kyriad.fr P	Chambre single	79	€
	Chambre double	79	€
	Petit-déjeuner	10	€
	Taxe séjour	1,30	€

D'autres hôtels ou résidences hôtelières situés à Perpignan ou dans l'agglomération offrent des possibilités d'hébergement à tarif négocié.

Hôtel des 2 mas 3* 1 rue Madeleine Bres 66330 Cabestany Tel. 04.68.50.08.08 contact@les2mas.com P	Chambre single	70 à 75	€
	Chambre double	78	€
	Petit-déjeuner	10	€
	Taxe séjour	1,30	€
Hôtel Les sables 3* 25 rue Vallée du Rhône 66140 Canet en Roussillon Tel. 04.68.80.23.63 hotellessables@orange.fr P	Chambre single	70	€
	Chambre double	80	€
	Petit-déjeuner	8	€
	Taxe séjour	1,30	€
Aquarius Hôtel 3* 40 ave du Roussillon 66140 Canet en Roussillon Tel. 04.68.73.30.00 info@hotel-aquarius.com P	Chambre single	76,50	€
	Chambre double	94,50	€
	Petit-déjeuner	inclus	€
	Taxe séjour	1,30	€

Hôtel Mar i Cel 3* 8 promenade Côte Vermeille 66140 Canet en Roussillon Tel. 04.68.80.32.16 contac@hotelmaricel.com P	Chambre single	75	€
	Chambre double	84 à 109	€
	Petit-déjeuner	10	€
	Taxe séjour	1,30	€
Appart hôtel Mer & Golf 2 espace Méditerranée 66000 Perpignan Tel. 04.68.57.48.00 cityperpignan@meretgolf.com P	Single ou double	56	€
	Studio 2 pers.	64	€
	Petit-déjeuner	8	€
	Taxe séjour	1,30	€
Château du Parc Ducup 34 allée des chênes 66000 Perpignan Tel. 04.68.35.86.40 parcducup@wanadoo.fr P	Chambre single	55 à 65	€
	Chambre double	55 à 65	€
	Petit-déjeuner	6	€
	Taxe séjour	1,80	€

Légende : P Parking dans l'hôtel — P Parking public à proximité — Parking Bus dans l'hôtel ou à proximité

Pour obtenir les coordonnées d'autres hôtels de Perpignan et alentours :

Office du Tourisme de Perpignan 04.68.66.30.30 https://www.perpignantourisme.com

UNE MAGNIFIQUE LETTRE AUTOGRAPHE DU MARECHAL BUGEAUD SUR L'ALGERIE ET SON AVENIR, ECRITE EN 1843 SUR PAPIER EN-TETE DU « GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE ».

Cette magnifique lettre originale du Maréchal Bugeaud, alors Gouverneur général de l'Algérie, est datée du 19 août 1943. Elle est adressée à l'un de ses officiers qui l'avait félicité pour son élévation au grade de Maréchal. Elle vient compléter les collections de lettres autographes du Centre de Documentation des Français d'Algérie du Cercle algérainiste à Perpignan.

Dans ce document parfaitement conservé, Bugeaud évoque la conquête difficile de l'Algérie à laquelle il participe depuis 1836 mais aussi, de manière prémonitoire, l'avenir de ce nouveau territoire et la responsabilité future de la France à gouverner ce peuple.

Nous adressons nos très sincères remerciements à notre ami et adhérent monsieur Christian Warnery, fidèle algérianiste pour ce don exceptionnel.

"

Mon cher Colonel,

J'accepte avec infiniment de plaisir vos félicitations sur mon élévation au grade de Maréchal de France. Je sais qu'elles sont sincères et qu'elles partent d'un noble coeur.

Notre tâche quoique bien avancée, n'est point encore complètement remplie ; vous savez par vous même combien l'Algérie exige de rigueur et de persévérance de la part de ses conquérants ; et d'ailleurs la guerre une fois terminée, l'armée n'aura t-elle pas des travaux à exécuter, dignes des plus grands efforts, et n'aurons nous pas toujours un peuple à gouverner ?

En attendant que je vous retrouve de nouveau à l'œuvre, recevez l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

Le Maréchal de France,

Gouverneur G^al de l'Algérie

Bugeaud. "

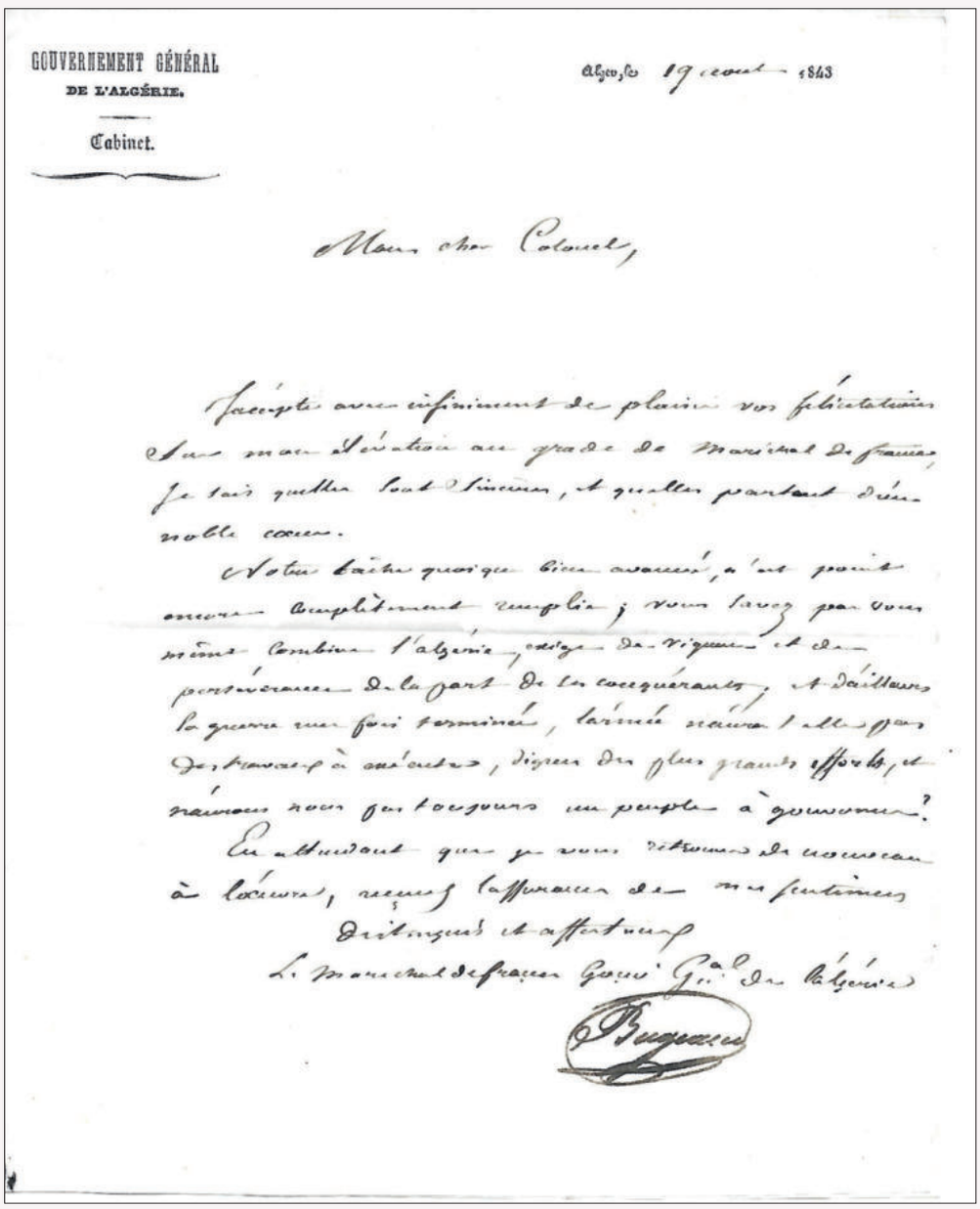

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
DE L'ALGÉRIE.

Cabinet.

Alger, le 19 août 1843

Mon cher Colonel,

J'accepte avec infiniment de plaisir vos félicitations sur mon élévation au grade de Maréchal de France. Je sais qu'elles sont sincères, et qu'elles partent d'un noble coeur.

Notre tâche quoique bien avancée, n'est point encore complètement remplie ; vous savez par vous même combien l'Algérie exige de rigueur et de persévérance de la part de ses conquérants, et d'ailleurs la guerre une fois terminée, l'armée n'aura t-elle pas des travaux à exécuter, dignes des plus grands efforts, et n'aurons nous pas toujours un peuple à gouverner ?

En attendant que je vous retrouve de nouveau à l'œuvre, recevez l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

Le Maréchal de France Gouv^r Gé^al de l'Algérie

Bugeaud

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE CHERCHELL BIENTÔT RÉINSTALLÉS DANS UNE CHAPELLE DU ROUSSILLON

En 1962, le chanoine Cornillon de Cherchell avait décidé d'envoyer les vitraux de son église en métropole, afin de les protéger d'une vindicte aveugle.

Les 16 pièces qui datent des années 1920, placées dans 4 caisses aménagées pour la circonstance, étaient expédiées à Cros-de-Cagnes à la chapelle Notre-Dame-de-la-Mer, dans des locaux où elles sont encore entreposées.

Il y a quelques mois, un membre du Cercle algérianiste des Pyrénées-Orientales, notre ami Jean Brincourt dont la famille avait offert l'un de ces vitraux, alerte le curé de la chapelle Notre-Dame-Etoile-de-la-Mer d'Argelès-sur-Mer dont les baies vitrées sont neutres. Cet ecclésiastique, fils de mostaganémois, souhaite ardemment les recueillir.

Les évêques de Nice et de Perpignan donnent leur accord à un tel transfert.

Pour que cette opération puisse être menée à bien, une association *« Les amis de Notre Dame de la Mer»*, a été créée pour piloter le transfert et l'installation des vitraux. Cette association habilitée à collecter des dons a besoin de votre soutien.

L' Association Nationale des Cadres de Cherchell, Officiers de Réserve et Elèves, par l'intermédiaire de son président en exercice, Monsieur Paul Teil a déjà confirmé sa participation à cette noble réhabilitation.

Renseignements : Jean-Pierre Brun - 19 avenue Joie et lumière 66700 Argeles-sur-Mer -email : j-pierre-brun@orange.fr

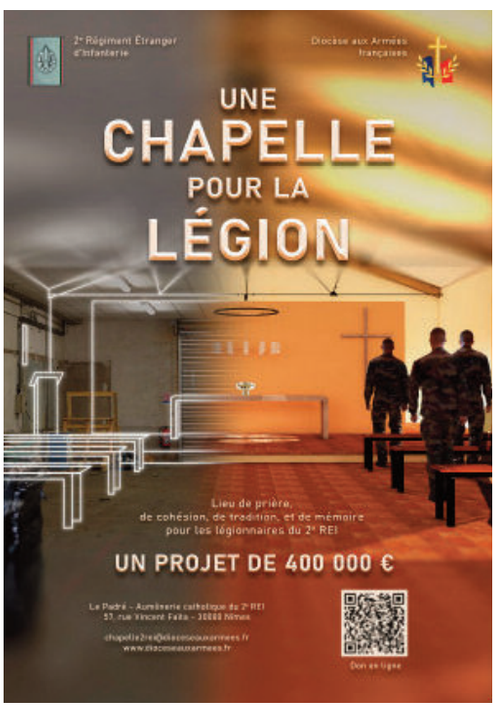

UNE CHAPELLE POUR LES LÉGIONNAIRES DE NÎMES
Premier édifice religieux à porter le nom de Charles de Foucauld

Dans le cadre d'une réimplantation, le 2ème étranger d'infanterie ne bénéficie plus de chapelle dans ses nouveaux quartiers. Le projet d'en installer une dans un ancien hangar nécessite un investissement de l'ordre de 400 000 euros. Pour le mener à bien une souscription vient d'être lancée.

Pour notre communauté, évoquer ce régiment c'est voir ressurgir dans l'Est-Constantinois, notamment le long de la frontière algéro-tunisienne, ces képis blancs qui nous tenaient tant à cœur. C'est nous souvenir des presque 300 d'entre eux qui ont donné leur vie pour la défense de notre province et de leur chef de corps le colonel de Sèze qui, pour ne pas se parjurer, sacrifiera une carrière qui s'annonçait brillante et sera condamné à dix ans de détention par la Cour de Sûreté de l'Etat.

Autre précision qui ne saurait nous laisser indifférents, cette chapelle sera le premier édifice religieux à porter le nom de Charles de Foucauld, assassiné à l'initiative de la confrérie islamique des Senoussistes , le 1er décembre 1916, devant son ermitage de l'Assekrem non loin de Tamanrasset

Pour participer à cette oeuvre :

Etablir un chèque à l'ordre de DAF
et l'expédier à l'adresse suivante :

Le Padre-Aumônerie catholique du 2ème REI

57 rue Vincent Falla

30 000 Nîmes

« L'Algérie sous Vichy » vue par Arte

Nous savons depuis longtemps comment ARTE cuisine l'Histoire, en particulier la nôtre : en 1985 cette chaîne s'était illustrée quarante ans après les faits en revenant sur l'insurrection de Sétif en 1945 par un reportage d'une telle mauvaise foi que le président de la chaîne, excédé par nos protestations, avait fini par se justifier en utilisant l'inoubliable expression de « documentaire de création » !

Mais il est toujours temps de « créer » des documentaires : l'imagination au pouvoir, en quelque sorte… la preuve ce 18 janvier où ARTE nous inflige un reportage titré « *L'Algérie sous Vichy* » dont le titre est déjà un régal pour le petit désinformateur de service. D'ailleurs ce dernier est présent en la personne du très malhonnête Benjamin Stora… surprenant, non ?

Et pourtant le titre est, à lui tout seul, une tromperie puisque le reportage qui suit est exclusivement consacré au problème juif dans le Maghreb des années 1940-1942. Ce qui n'est, de toute évidence, qu'une petite partie de l'histoire de l'Afrique du Nord de l'époque, et pas celle qui préoccupait le plus les populations d'Algérie.

Dès le départ, le décor est planté, il est très simple : les Français de là-bas sont avant tout des antisémites viscéraux, dont le passé au début du siècle les condamne irrémédiablement, et qui n'ont cessé depuis lors d'exiger l'abrogation du fameux décret Crémieux de 1870. Ce sont aussi des racistes impénitents, dont ARTE va nous citer des exemples irréfutables… Quant aux musulmans, leur degré de servitude leur interdit toute voix au chapitre…

Ce tableau nous est dressé sans aucune volonté d'insertion dans l'Histoire, comme si l'Algérie était un corps autonome et libre de ses choix. Il expose, quant à la situation des Juifs, une condition qu'on croirait pire que celle de la métropole occupée…

Mais rappelons certaines réalités incontestables : dès la prise de pouvoir par le Maréchal en 1940, la volonté de changement avait été applaudie par une majorité de Français en Algérie, inquiète du désordre consécutif au Front populaire et favorable à un état fort, pour des raisons évidentes. Il subsistait de la période des troubles de 1890 une méfiance à l'encontre des Juifs infiniment atténuée, le problème étant devenu mineur au fil du temps. Cet état de fait résultant d'ailleurs largement de leur excellente intégration dans la société française et de l'apport positif de certaines professions comme les médecins. Il est abusif et mensonger de raconter, comme le fait ARTE, les pogroms de 1934 commis par les Arabes à Constantine comme résultant d'un appel du maire Morinaud ! Et si la police n'était effectivement pas intervenue, il est aisé de comprendre que, si la France avait paru défendre les Juifs en la circonstance, il en serait advenu un embrasement général contre les Européens : impensable…

Il est exact que des mesures antijuives ont été édictées en Algérie dès le début, mais très atténuées par rapport à la métropole, la pression de la puissance occupante étant moins forte : personne n'a été déporté dans les camps de la mort, nulle rafle, personne ne fut astreint au port de l'étoile jaune, et si des mesures vexatoires de privation de fonctions publiques furent appliquées, elles ont été atténuées par la solidarité des Israélites entre eux mais aussi par la tiédeur complice de pas mal de fonctionnaires. Nul ne s'est trouvé, contrairement à ce qui est dit, dans la misère suite à ces mesures…

La plus emblématique et la plus spectaculaire demeure celle qui est présentée dans l'émission comme une déchéance de nationalité et qui n'était qu'une privation de droits civiques : à l'instar des musulmans, les Juifs restaient de nationalité française mais n'étaient plus citoyens français : ils restaient « indigènes », sauf cas particuliers. Par ailleurs, on peut entendre dans l'émission que, par exemple, ils étaient dépossédés et leurs biens confisqués… Nous ne citerons qu'un exemple assez révélateur de cette énormité : le plus gros propriétaire immobilier d'Alger, Aaron Douïeb, presque illettré, (celui qui, en cure à Vichy, justement, se laissait appeler « baron Douïeb » par de naïfs majordomes d'hôtels) ne fut aucunement inquiété. Millionnaire en 1939, il était encore millionnaire en 1945. On a pu entendre aussi que leurs biens agricoles étaient donnés à des colons européens, lesquels ne les avaient pas restitués à la Libération : la chose paraît impossible, tant le zèle épurateur a sévi après 1944, et d'autre part les Juifs ne possédaient presque aucune terre agricole, d'une activité peu conforme à leur vocation. Il est vrai que des camps de transit ont été ouverts dans le Sud algérien mais, outre qu'ils n'ont existé que peu de temps, ils étaient ouverts à tous les opposants actifs, sans distinction de race, et en particulier aux communistes ; quant à l'épidémie de typhus, bien réelle, qui a frappé le pays en 1942, elle a touché toute la population et pas seulement les fils d'Abraham. À propos des mesures d'internement qui ont frappé les opposants, n'ignorons pas qu'elles furent prises dans les formes du droit. À titre d'exemple l'affaire du Dr Cattoir, de Constantine, communiste interné en 1941 avec des musulmans et des Juifs, jugé au début de 1942 et acquitté avec tous ses co-accusés.

Parmi les gros mensonges d'ARTE, revenons sur l'affaire de Zéralda : en 1942, le maire de cette petite commune rurale du Sahel algérois ne trouva rien de mieux que d'apposer sur la plage un écriteau interdisant les lieux aux Arabes. Le fait est exact, mais la TV, qui y voit une marque du racisme incorrigible de la société pied-noire, se garde de dire la fin, à savoir que, douze heures après la pose, le panneau était déposé et que le maire fut déposé par le préfet et lourdement condamné par les tribunaux. Ce n'est pas tout : ARTE nous raconte que le maire en question avait fait rafler par sa police des opposants musulmans à son interdiction, au nombre d'une cinquantaine, enfermer au sous-sol de sa mairie dans un local sans ventilation où une vingtaine était retrouvée sans vie au petit matin !

Il est aisé de démonter une pareille énormité : et d'abord cette « révélation » après 80 ans est totalement invraisemblable : comment une pareille affaire aurait-elle pu être ignorée, à deux pas d'Alger, et alors que le maire avait sur place ses opposants, ceux-là mêmes qui avaient retiré le panneau litigieux ? D'autre part, comment aurait-il pu rafler et enfermer cinquante hommes avec l'unique garde champêtre disponible ? Etc.

L'émission couvre un espace de temps largement postérieur à la période vichyssoise, et c'est l'occasion d'un vrai roman. Et d'abord un portrait de la plupart des personnalités qui confine à la diffamation : le général Juin, par exemple « *s'est découvert gaulliste en 1943* » énorme !

Le général Giraud est quasiment ignoré en tant que commandant la campagne d'Italie… L'Armée d'Afrique ? Ignorée ! Ignoré aussi l'attentat que De Gaulle organisa contre lui (attentat raté mais dont l'auteur fut fusillé sans jugement en 48 heures). Celui qui « liquida » Darlan n'est pas ignoré mais son commanditaire (le même) n'est pas nommé, alors que les témoignages ne laissent aucun doute (rappelons que l'assassin, lui aussi, fut fusillé 24 heures après un procès expéditif). Le général Weygand, dont on sait qu'il fut l'organisateur patient et souterrain de la revanche, est présenté comme un collabo, à l'instar de quelques autres.

De Gaulle, dont on connaît l'attitude plus qu'ambiguë dans cette période, est présenté comme celui qui rétablit l'état de droit, et d'abord le statut des Juifs, curieusement donné par ailleurs comme le produit d'un marché imposé par Roosevelt à Giraud. Une révélation de plus ? ! Pourtant le problème était sans doute à mille lieues des préoccupations du président américain ? ! En tout cas on peut créditer notre TV d'une vérité au moins : un mois après la prise de pouvoir gaulliste par la force et par l'intrigue en 1943, rien ne restait des hommes de Vichy, et l'épuration gaulliste avait procédé à son habitude : Français contre Français !

Notons que ce « reportage », qui ignore la campagne de Libye et maints autres épisodes essentiels de la période 1942-1943 pour l'Algérie, dresse un tableau absolument incomplet de l'action des USA, en particulier de la catastrophique organisation de l'opération Torch (débarquement du 8 novembre 1942 sur les côtes nord africaines) et de l'astronomique ignorance américaine quant aux pays à envahir (un seul détail : les tracts de propagande US déversés à l'arrivée étaient rédigés en arabe classique, ignoré de tous, et en anglais, que personne ne parlait : les conseillers du président ignoraient qu'on y parlait français…). Ce point était pourtant d'importance car il conditionnait les premiers rapports entre les envahisseurs et les autorités vichyssoises sur place… Et les Espagnols ? Eh bien Stora voit Oran des années d'après 1942 comme un nid de franquistes… rappelons-lui tout de même, que le reflux de réfugiés républicains au lendemain de la guerre civile, avait fait de l'Ouest algérien une zone franchement orientée à gauche et très hostile à Franco.

On pourrait détailler tout le documentaire en dressant le même constat. Mensonge à tous les niveaux, et la cible clairement identifiée dès les premières images : il s'agit moins de dénoncer le régime du maréchal (ce qui, pour les auteurs, est un postulat de base) que de clouer au pilori la population française de la colonie par l'accusation infamante entre toutes : racisme et anti-sémitisme, ça ne pardonne pas ! De cette façon, on condamne sans rémission un peuple de patriotes français et, une fois encore, on fait le procès du « colonialisme ».

Il ne « leur suffit » pas de fusiller, à nos journalistes : il faut salir avant l'exécution : merci Benjamin !

Michel Lagrot

Zoom sur les associations pieds-noires amies

Amicale de Pont de l'Isser

Le jeudi de l'Ascension 2005, après s'être retrouvés ce jour-là, quelques Issériens se sont fixés pour objectif de réunir les habitants, bien que dispersés dans toutes les régions de l'hexagone, de ce petit village situé sur la Nationale 2 entre Aïn-Témouchent et Tlemcen.

Chose faite au mois d'octobre 2005 où 150 personnes se sont rassemblées pour un week-end en Espagne avec une forte charge émotionnelle.

Le souhait de pérenniser des retrouvailles annuelles a conduit à la création d'une Amicale dont les statuts ont été déposés en décembre 2005.

Outre le devoir de mémoire, vis à vis de nos ancêtres, et de nos descendants, entretenir les relations entre adhérents et se retrouver tous les ans avec plaisir dans une joyeuse ambiance conviviale et familiale en favorisant de nouvelles rencontres avec des amis, restent les objectifs principaux de cette amicale.

Un repas champêtre était organisé traditionnellement par l'Amicale le jeudi de l'Ascension, à Nîmes, jour du pélerinage de Notre-Dame de Santa Cruz.

Présidente : Marie-Alice Barthe - contact : admin@pontisser.com

ALYSGO-APOLLON

Heureuses Alysgotes (anciennes du lycée Stéphane Gsell d'Oran) et heureux Apollons (anciens potaches du lycée Lamoricière d'Oran), le n° 38 année 2022 de leurs associations vient de paraître. La couverture sur papier glacé - très originale - découpe en couleurs les nombreux quartiers d'Oran et interroge : où habitiez-vous ? À leurs voeux, Jacqueline Martin et Jean Paul Victory, respectivement présidente d'ALYSGO et président d'APOLLON, ajoutent l'espoir que l'année nouvelle voit enfin possible la traditionnelle rencontre annuelle, reportée depuis deux ans en raison d'un virus bien mal venu. En attendant la réalisation de ce souhait, Jean-Paul Victory suggère une potion magique : « celle des souvenirs du pays qui, en d'autres temps et sous d'autres cieux nous vit naître ». Comme un rappel peut-être du vers d'Alfred de Musset : « Un souvenir heureux est peut-être sur terre plus vrai que le bonheur ? ».

Odile (Pereira da Silva-Tinthoin), secrétaire centrale, véritable cheville ouvrière coordonne et réalise le bulletin. Son « Mot » à ses ami(e)s, toujours empreint de la fervente flamme de l'amitié, laisse aussi percer l'espoir d'une prochaine rencontre de nos anciens lycéen(ne)s… à Saint-Etienne peut être ?

C'est dans le bulletin, devenu la véritable agoravox des anciens lycéen (ne) s oranais que s'échangent désormais messages, recherches, hommages, annonces, photos et poèmes, etc.

Ce numéro propose une promenade dans Eckmühl guidée par de vraies Eckmühliennes : l'Eckmühl des fameuses arènes, du Cercle Don Bosco où s'entraînaient les Spartiates, l'Ecole normale de filles, la clinique Gasser, la caserne des tirailleurs puis des zouaves, le stade Monreal. Un quartier qui, selon une de nos guides : Marie-claude Montesinos-Canizarès, serait à l'origine du surnom « Oran la joyeuse ». Les Oranais approuveront-ils ? ?
On peut retrouver sur le site internet **Alysgo-apollo.org** l'histoire des deux grands lycées oranais relevée dans les archives de *l'Echo d'Oran*.
Bonne lecture !

Présidente ALYSGO : Jacqueline Martin - contact : alysgo24@orange.fr
Président APOLLLON : Jean-Paul Victory - contact : jeanpaul.victory39@gmail.com

Le 3e référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie 12 décembre 2021. Retour à la case départ

1 - L'accord de Nouméa, en 1998, a été la solution négociée remplaçant heureusement le référendum d'autodétermination clivant initialement prévu par les accords Matignon de 1988. Il a résulté du constat qu'à l'évidence un référendum binaire « couperet » attiserait les divisions et qu'il convenait de le remplacer par la recherche d'un consensus. Il a opportunément institué un processus de transfert progressif des compétences de gestion de l'État à la Nouvelle-Calédonie étalé sur 20 ans… mais s'est cependant doté d'un aboutissement inconséquent. Il a commis l'erreur fatale de mener à l'affrontement référendaire pour le règlement final de l'attribution des compétences de souveraineté, celles qui définissent l'État.
Après 30 années de détermination de consensus parfois difficile, mais toujours finalement réalisé, tous ces efforts de dialogue et de progressivité ont été réduits à néant. Ils ont dû se perdre jusque dans la caricature : ce n'est pas seulement un référendum binaire clivant qu'on a prévu, mais deux et même trois… La rédaction de l'accord de Nouméa qui débute par un remarquable préambule assumant la reconnaissance des « *ombres* » comme des « *lumières* » de la colonisation, se termine en effet par un dispositif multi référendaire, périlleux saut en arrière. Il est perverti d'une part par sa sympathie évidente pour l'un des deux partis en présence, celui de l'indépendance (si le référendum aboutit à l'indépendance, celle-ci est aussitôt acquise, tandis que, s'il se prononce pour la France, alors il est suivi d'un nouveau référendum !) ; et d'autre part par des conditions d'exercice invraisemblables : trois référendums se succédant à un rythme accéléré, en posant chaque fois la même question ! Et ce processus tourne d'autant plus le dos à 30 ans de dialogue et de recherches de compromis et de consensus, que l'accord de Nouméa prévoit explicitement que la question référendaire porte sur « la pleine souveraineté », interdisant ainsi toute discussion sur des formules médianes (de type fédéral ou de forte autonomie).
Ajoutons le scandale du corps électoral bloqué, violation du suffrage universel : depuis la révision constitutionnelle de 2007, ce grand principe fondamental de la démocratie n'est plus en vigueur sur le territoire français de Nouvelle-Calédonie ainsi placé sous le signe de l'exclusion. Le corps électoral aux élections territoriales calédoniennes (provinciales) est non seulement soumis à l'exigence sans précédent d'une durée de séjour de 10 ans en Nouvelle-Calédonie mais, de plus, l'accès à ce corps est fermé à partir de 2008 : dès cette date, même ceux qui atteignent alors 10 années de résidence n'y sont pas inclus. C'est ce qu'on appelle le corps électoral gelé, qui fait effectivement froid dans le dos. Le rideau de fer est tombé. Quant au corps électoral référendaire, l'extravagance impose, pour y figurer, une condition de résidence remontant à 1994 ! Aux référendums d'autodétermination de 2018 et 2020, ce sont 16 % d'électeurs de la liste électorale générale qui ont été exclus de la liste électorale référendaire (32 000 puis 36 000 exclus). C'est ainsi que la fin de l'accord de Nouméa s'enlise dans le reniement de tous les acquis des consensus des 30 précédentes années. Pourtant, la « case départ », lors de la mise en œuvre des accords Matignon avait bien été le remplacement du référendum final d'autodétermination prévu initialement, par la recherche d'un statut consensuel (recherche couronnée de succès et soumise à un référendum confirmatif donnant une approbation massive).

2 - Ainsi un premier référendum en 2018, a donné 56,67 % aux partisans de la France. Règle du jeu : on recommence jusqu'à ce qu'on obtienne « la bonne réponse ».
Un deuxième référendum en 2020 a confirmé la majorité favorable à la France, cependant cette fois à 53,26 %. Règle du jeu : vite, vite, on y arrive, la prochaine fois sera la bonne pour les indépendantistes… Immédiatement à l'ouverture de leur droit à demander une troisième consultation, ils l'ont réclamée ! Le gouvernement central, compétent pour en arrêter la date, l'a fixée à décembre 2021 afin d'éviter toute interférence avec les grandes échéances politiques nationales de 2022.
Seulement voilà : entre-temps la pandémie, dont la Nouvelle-Calédonie était jusque-là exempte, y a fait, en septembre 2021 une intrusion d'une extrême virulence. La Nouvelle-Calédonie a dû son salut à l'assistance de la France, étant tenue à bout de bras par les renforts sanitaires venus de métropole et les millions accordés au territoire soumis aux contraintes sanitaires les plus sévères. Arrivait ainsi la démonstration la plus claire de la chance phénoménale de la Nouvelle-Calédonie de se trouver dans la République française solidaire. Et cela s'est passé quand les indépendantistes, ayant renversé le gouvernement, ont été incapables en raison de leurs divisions, pendant six mois (!) de former un nouveau gouvernement. On ne donne pas cher, dès lors, de leur score au référendum sur l'indépendance. C'est alors qu'ils ont osé, en dépit de toute rectitude, demander le report du référendum à l'année suivante, après les scrutins nationaux, en septembre 2022… Ceux qui s'étaient précipités sans aucun délai pour réclamer « leur » référendum, s'évertuent alors à demander à cor et à cri qu'il ne se tienne pas à la date arrêtée et soit reporté ! Ils ont osé déclarer avoir besoin d'une année de deuil, de septembre 2021 à 2022, avant de pouvoir sereinement faire campagne. Les indépendantistes (qui ne représentent d'ailleurs pas tous les Kanaks) auraient-ils le monopole du deuil ? Ils invoquent la crise sanitaire alors que tous les indicateurs scientifiques démontrent clairement qu'elle est maintenant sous contrôle. Et rien ne garantit que, dans un an, la situation ne soit pas à nouveau dégradée.

3 - De multiples voix se sont élevées pour demander le maintien du troisième référendum à la date prévue et pouvoir enfin tourner la page des questions bloquées de l'accord de Nouméa et des incertitudes en découlant. Notamment les milieux économiques ont exprimé le besoin indispensable pour l'économie sinistrée, de retrouver une situation stabilisée ; et une pétition de citoyens de la société civile a été émise en ce sens, émanant autant de partisans ou d'adversaires de l'indépendance, soucieux avant tout, les uns comme les autres, de sortir de ces longues années d'attente dans le débat permanent sur l'autodétermination.
Cependant les indépendantistes ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à ce vote, dès lors dépouillé selon eux de toute validité ! Ils ont annoncé qu'ils saisiraient l'ONU du résultat du scrutin qu'ils ont demandé eux-mêmes et qu'ils récusent maintenant par avance… Méconnaissance juridique et inconséquence politique.
Après la confirmation par le Gouvernement central, le 12 novembre, de la date du 12 décembre pour la tenue du scrutin, constatant que la crise sanitaire est clairement passée sous contrôle, les indépendantistes ont claironné qu'ils considèrent l'attitude de l'État « *à la solde de la droite coloniale* » comme une « *déclaration de guerre* ». Ils ont entrepris leur campagne contre la participation - eux qui ne cessent d'évoquer le deuil les empêchant de toute campagne…
Un recours en référé liberté devant le Conseil d'État visant à repousser la date du référendum a été rejeté par la haute juridiction (CE 8 décembre 2021).
Ils prétendent les délais de la campagne trop courts alors qu'on en est, sans interruption, au troisième référendum avec la même question depuis plus de 3 ans et que ce tourment accable chaque jour la Nouvelle-Calédonie depuis les accords Matignon de 1988 : depuis plus de 33 ans…

Voici les résultats finaux.

Référendum du 4 novembre 2018
Inscrits : 174 165 ; **Non :** 78 734 (**56,67 %** des exprimés), *45,21 % des inscrits ;* **Oui :** 60 199 (**43,33 %** des exprimés), *34,56 % des inscrits ;* Suffrages exprimés : 138 933 (98,46 % des votants) ; Blancs et nuls : 2 166 (1,54 % des votants) ; **Votants :** 141 099 (**81,01 %** des inscrits) ; - Abstentions : 18, 99 %

Référendum du 4 octobre 2020
Inscrits : 180 799 ; **Non :** 81 503 (**53,26 %** des exprimés), *45,08 % des inscrits ;* **Oui :** 71 533 (**46,74 %** des exprimés), *39,56 % des inscrits ;* Suffrages exprimés : 153 036 (98,79 % des votants) ; Blancs et nuls : 1 882 (1,21 % des votants) ; **Votants :** 154 918 (85,69 % des inscrits) ; - Abstentions : 14, 31 %

Référendum du 12 décembre 2021
Inscrits : 184 364 ; **Non :** 75 720 (96,50 % des exprimés), 41,07 % des inscrits ; **Oui :** 2 747 (3,50 % des exprimés), 1,49 % des inscrits ; Suffrages exprimés : 78 467 (97,01 % des votants) ; Blancs et nuls : 2 414 (2,98 % des votants) ; **Votants :** 80 881 (43,87 % des inscrits) - Abstentions : 56, 13 %

2020 :
Liste électorale générale : 212 884 inscrits ; Liste électorale spéciale Référendum : 180 799 inscrits ; **Exclus : 32 085** (16, 40 %)

2021 :
Liste électorale générale : 220 279 inscrits ; Liste électorale spéciale Référendum : 184 367 inscrits ; **Exclus : 35 912** (16, 30 %)

Ainsi, les trois référendums échafaudés pour en finir avec l'accord de Nouméa auront exprimé en trois ans trois fois « Non » à l'indépendance. Il est vrai que le troisième référendum est assombri d'une abstention considérable : de 56,13 % des inscrits ; et que le « Non », qui y triomphe en pourcentage des votants (96, 50 %), y aura totalisé 75 720 voix après avoir obtenu en 2018, 78 734 voix, et en 2020, 81 503 voix.
Le résultat imposant du « Non » avec ces 96, 50 % des suffrages exprimés, ne doit pas être séparé du record d'abstentions : 56,13 % des inscrits. Mais personne évidemment n'imagine que l'on puisse créditer le « Oui » de la totalité de ces 56,13 %. Il y a toujours une marge incompressible d'abstentions « passives » et il convient de l'ôter du volume des abstentions résultant du mot d'ordre des indépendantistes et suivi par les électeurs favorables au « Oui ». Il est vrai que les deux premiers référendums ont été caractérisés par une participation record, réduisant l'abstention à 18, 99 % en 2018, puis à 14, 31 % en 2020. Imaginons, ce qui est tout à fait hypothétique que, s'ils avaient voté en 2021, les partisans du « Oui » auraient réussi à progresser encore dans leur participation et à obtenir une abstention à nouveau exceptionnellement en recul jusqu'au niveau jamais réalisé de 12 %. Si donc, pour évaluer dans ces conditions le volume qu'auraient pu constituer les « Oui », nous ôtons 12 % d'abstentions « passives » aux 56 % du total des abstentions de 2021 : on obtient 44 % ; à quoi l'on doit ajouter les 3,5 % de bulletins « Oui » exprimés. Nous avons un total de 47,5 % de « Oui ». Même avec une estimation aussi favorable au Oui, évaluant à seulement 12 % les abstentions passives (et sans même tenir compte des 16 % d'exclus du corps électoral), le résultat est incontestable : le « Non » est toujours majoritaire.
Enfin, s'il est une utilité d'avoir tenu ce dernier référendum piteux voulu ainsi par les indépendantistes inconséquents, c'est à l'évidence d'en finir avec le régime de l'accord, d'exclusion et de violation du suffrage universel, et de s'efforcer de négocier un nouveau statut consensuel, en dehors de l'exigence extrémiste d'une « pleine souveraineté ». Les solutions médianes, de partage, de type fédéral, ne manquent pas et un dialogue dans la bonne volonté de tous est certainement capable de trouver un consensus en Nouvelle-Calédonie. Place aux hommes et femmes de bonne volonté. Mais nous voilà de retour à la case départ. Que de temps perdu…

Jean-Yves Faberon

Le premier podcast sur les derniers Pieds-Noirs

Hommage à une communauté en voie de disparition, ce podcast a pour objectif d'aider les Pieds-Noirs à transmettre. Chaque épisode, d'une trentaine de minutes, est entièrement consacré à un récit de vie intime et singulier, mêlant souvenirs et ressentis, passé et présent, histoire et intimité. A la fin, le témoin tente, d'une voix mûrie de l'expérience de toute une vie, de répondre à la question : **que restera-t-il de cette histoire ?**

La non-transmission, pour atténuer les souffrances ou comme condition de l'intégration, ne doit pas faire oublier le drame des Pieds-Noirs. Ceux qui l'ont vécu le porteront jusqu'à la fin de leur vie, et leurs descendants, bien qu'invisibles, en conservent la trace. Le podcast est utilisé comme un vecteur de transmission de la mémoire d'une communauté qui s'éteint. Sa forme et l'anonymat des témoignages permettent de libérer la parole.

Il est réalisé par Nicole Guidicelli, née à Blida, en Algérie, en 1960 ADHÉRENTE du Cercle algérianiste de Lyon. Fière de ses parents et de son héritage, elle a décidé de réaliser ce podcast pour donner la parole à des Pieds-Noirs et les aider à transmettre.

C'est une production libre et indépendante, financée par son auteur et par des dons versés sur le site de financement participatif HelloAsso.

- Ecouter : https://podcast.ausha.co/et-de-nous-qui-se-souviendra
- Suivre : facebook.com/QuiSeSouviendra
- Témoigner : quisesouviendra@gmail.com
- Soutenir : HelloAsso.com : https://www.helloasso.com/associations/et-de-nous-qui-se-souviendra/collectes/podcast-et-de-nous-qui-se-souviendra

Disparitions

Andrée Mir-Peyron (1927-2021)

Le 27 septembre 1927, dans une maternité algéroise naît Andrée Peyron, fille d'une famille de terriens, installés dans la région de Cherchell. Elle va vivre son enfance et son adolescence dans cette Algérie heureuse de l'entre-deux-guerres. Ses études vont la mener dans le monde de l'enseignement.
Sa route va croiser celle de Marcel Mir, un officier d'active. Sa vie va désormais être rythmée par les affectations successives de son époux, dont certaines vont la conduire jusqu'à Madagascar.
Deux enfants vont naître de cette union.

Retirée à Montpellier, Andrée, qui a conservé vivace l'amour de son pays natal, va s'investir dans diverses associations liées à ses racines (Amicale des instituteurs rapatriés, et celle des Cherchellois). En 1993, elle participe activement à la création du Cercle algérianiste de Montpellier sous l'égide de Danièle Billet et de Louis Abadie.
Elle va occuper divers postes au sein du conseil d'administration, dont celui de vice-présidente. En 2014, alors que le Cercle traverse une mauvaise passe, elle est sollicitée pour en prendre la présidence. Son action énergique va remettre le Cercle sur les rails. En 2016, affectée par quelques ennuis de santé, elle demande à être déchargée de cette fonction, tout en restant au conseil d'administration, où ses conseils seront toujours appréciés. Mais sa santé décline et elle va nous quitter le 21 décembre 2021.

Gérard Ruvira

Jean-Paul Angelelli (1934-2022)

Jean-Paul Angelelli est mort le 19 janvier 2022 à Beauvais.
Né à Alger le 24 août 1934, il fit ses études au lycée Gautier et à la faculté des lettres d'Alger en histoire-géographie.
La mort accidentelle de son père en 1952 l'obligea à prendre un poste de maître d'internat. Il appartint au Cercle Henri IV qui rassemblait les étudiants d'Action Française. Là, se nouèrent de durables amitiés, le regretté Georges Laffly, Pierre Dimech et moi-même en particulier. Jean Brune qui prononça plusieurs conférences, nous influença considérablement.
Jean-Paul appartenait à cette génération étudiante marquée par le combat pour l'Algérie française. Il accomplit son service militaire dans un régiment de spahis dans le Constantinois. À

sa retraite, il devait publier un livre sur son expérience, **« *Une guerre au couteau* »** (éd. Jean Picollec, 2004).
Après l'exil de 1962, Jean-Paul fut professeur d'histoire et géographie à Pithiviers et à Beauvais. Il appartint à l'ANFANOMA à Pithiviers, puis au Cercle algérianiste de Neuilly. Il collabore régulièrement à Rivarol. Avec le professeur Jacques Valette, il fonda l'Association des Amis du général Salan. Il publia en collaboration avec Bernard Zeller, **« *Salan* »** (édition Pardès, collection « Qui suis-je », 2016).
Fidèle en amitié, Jean-Paul Angelelli aimait son métier d'historien, soucieux d'exactitude et d'utilisation rigoureuse des documents. Jean Brune disait de lui « *Il sait donner* ». Nous garderons pieusement son souvenir.
Que son épouse Marie-Geneviève, ses enfants et leur famille trouvent ici toute notre sympathie.

Pierre Gourinard

LA VIE DES CERCLES ALGÉRIANISTES

Clermont-Ferrand

En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale, concernant l'année 2020, a eu lieu le 26 novembre 2021, selon l'accord de la sous-préfecture.
A cette occasion, les 120 exemplaires de la première édition de notre livre « *Mon pays disparu* » ont été acquis par nos adhérents.
Le livre, qui comporte douze sagas, a suscité deux années de mémorisation et de rédaction de la part des auteurs pour exposer leurs souvenirs de vie en Algérie. Ces écrits satisfont ainsi notre devoir de mémoire.
Une souscription du livre a été proposée aux Cercles algérianistes régionaux par l'intermédiaire des présidents.

Laurent Saccardy

Fréjus - Saint-Raphaël

Le Cercle répondant aux invitations des maires de Fréjus et Saint- Raphaël a participé, le 5 décembre, aux cérémonies nationales en hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.
J'ai personnellement, en ma qualité de président du Cercle, assisté à la cérémonie organisée à Saint-Raphaël où j'ai procédé à un dépôt de gerbe. Invité par le maire à prendre la parole au nom de l'ensemble des associations patriotiques et, profitant de la présence des parlementaires, j'ai particulièrement insisté sur l'impérieuse nécessité pour l'Etat de manifester solennellement, sa repentance à l'égard des populations, et notamment des familles de Harkis, trahies et abandonnées, à la suite des accords d'Evian, le sinistre jour du 19 mars 1962.
Ce geste fort qui reconnaîtrait, 60 ans plus tard, la responsabilité de l'Etat dans les conséquences tragiques de ces prétendus accords jamais respectés par le FLN, devrait être conçu dans un esprit de justice et de vérité historique, et concéder à cette communauté un droit inaliénable à une équitable indemnisation morale et matérielle.

Philippe Bergès

Grenoble

L'assemblée générale du Cercle de Grenoble s'est tenue le 17 juin au Golf international de Grenoble à Bresson.
Puis, le 21 octobre, Michel Sancho, ingénieur de Centrale Paris, ingénieur général de l'armement et ingénieur sup-aéro, nous agratifié d'une conférence très brillante sur « *Le Traité de Versailles et de ses traités secondaires* ». Une très belle soirée qui réamorçait le cycle des conférences mis à l'arrêt en raison de la Covid-19.
Puis le 17 novembre 2021, le professeur Jean-Pierre Dedet, du CHU de Montpellier, spécialiste mondial de la leishmaniose, nous présentait « *Les carnets de mission des frères Edmond et Etienne Sergent* », médecins emblématiques de l'Institut Pasteur d'Algérie qui, comme Renée Antoine dans le domaine du trachome, ont consacré leur vie à pourchasser la malaria, le paludisme et autres maladies non contagieuses.
« *Les carnets de mission d'Edmond Sergent* » présentent la particularité d'être ornés de dessins en couleur de paysages de l'Algérie pris sur le vif. Ces dessins sont d'une beauté étonnante et font de ces carnets des documents exceptionnels.
Merci au professeur Jean-Pierre Dedet pour son excellente conférence qui montre, une fois de plus, ici dans le domaine médical, l'action exemplaire de la France en Algérie.
Le 14 décembre 2021, Mme Andrée Dijou-Czerny, professeur de lettres, nous aprésenté son livre « *1846, destination l'Afrique* ». Au prix d'un travail très important de collecte d'archives, elle a pu reconstituer la généalogie complète de sa famille établie en Algérie depuis 1846 à Bou-Sfer, à l'est d'Oran. Certains, dont les Guiffrey, étaient originaires de Chapareillan dans le département de l'Isère.
Une excellente conférence qui termine l'année en beauté.

François Colinet

Lons-le-Saunier

- 25 septembre : journée d'hommage aux harkis - dépôt d'une gerbe au monument aux mort de Lons-le-Saunier avec l'AJFANOMA.
- 23 octobre : conseil d'administration à Champvans : préparation de l'année 2022.
- 1er novembre : dépôt de gerbes à la stèle des Rapatriés, au carré militaire et sur les tombes des harkis au cimetière de Lons-le-Saunier.
- 5 décembre : hommage aux victimes civiles et militaires en AFN, au monument aux mort de Lons-le-Saunier avec l'AJFANOMA.
- 6 février : assemblée générale à Lons-le-Saunier de l'AJFANOMA avec laquelle nous partageons depuis toujours nos activités.
- 26 mars : dépôt d'une gerbe à la stèle des rapatriés de Lons en mémoire des victimes de la fusillade du 26 mars 1962 à Alger.

Guy Politano

Montpellier

En décembre, nous avons été présents aux obsèques de Mme Andrée Mir-Peyron, adhérente de longue date et regrettée présidente du Cercle de Montpellier entre 2014 et 2016.
Notre assemblée générale a eu lieu le 29 janvier à la Maison des Rapatriés : tous les rapports (moral, activités, financier) ont été votés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du Conseil d'administration où nous avons eu le plaisir d'intégrer trois nouveaux administrateurs : MM. Alain Aquilina, Gérard Camau-François et Yves Gazzo.
La traditionnelle dégustation de la galette n'étant pas autorisée sur place, chaque personne présente a pu s'en retourner avec une galette individuelle !
Le 26 février : conférence « *Le Titteri vu par les artistes* » par Hervé Cortès.

Gérard Ruvira

Narbonne

Ce 5 décembre 2021, MM. Daniel Tozzi, Gérard Bénigni, président du Cercle Algérianiste de Narbonne, Jean Pagès, trésorier, et le colonel Latournerie, adhérent, assistaient à la commémoration nationale en hommage aux morts pour la France pendant la guerre en Algérie, ainsi que lors des combats en Tunisie et au Maroc. Ce moment de recueillement fut le rendez-vous de la fidélité dans la reconnaissance et le souvenir.
Le Cercle de Narbonne présente ses vœux de bonne année 2022 à tous ses adhérents, en souhaitant qu'ensemble, ils puissent continuer à semer les graines de la mémoire.
Dans le souci permanent de redonner sa place à l'histoire en perpétuant une mémoire vive, le Cercle œuvre sans relâche à l'élaboration de la revue mensuelle et à sa diffusion auprès de ses adhérents. Cependant, quelques lecteurs supplémentaires au sein de son équipe pour examiner les manuscrits seraient bienvenus.
Le 12 mars a eu lieu notre assemblée générale.

Annie Diaz-Aracil

Nice

Avec les raisons sanitaires que l'on connaît, le Salon de l'écrivain Soldat, s'est déroulé (5e édition) le 6 novembre dernier, avec le concours de l'UNC (groupement des Anciens Combattants), suivi d'une excellente conférence de Charles Pellégrini, commissaire D.H., sur le thème d'une actualité brûlante.

Michèle Soler

Imprimerie Ménard - 31682 Labège cedex - CPPAP : 1225 G 84177 - **ISSN 0180 720X**

Neuilly-sur-Seine

4 décembre : déjeuner amical.
29 janvier : conférence de Jean Monneret « *Rapport Stora : le dessous des cartes* ».
13 mars : cérémonie sur la tombe du colonel Bastien-Thiry à Bourg-la-Reine.

Jean Larmande

Orléans

Nous avons enfin repris nos activités après de nombreux reports dus à la COVID.
Toutefois, notre bulletin trimestriel, *le Lien* a continué de paraître, donnant des informations à nos adhérents, aussi bien par mails que par envois poste.
Notre assemblée générale s'est tenue le 22 octobre 2021 au siège de notre association avec, comme de coutume, un repas qui a permis de se retrouver, de pouvoir à nouveau échanger. Ce repas fut suivi par la projection du film : « *l'Amère Patrie, le retour des Français d'Algérie* ».
Le 8 décembre, à Orléans, à la Maison des Associations, s'est tenu une conférence ayant pour thème : « *L'apport économique, structurel et social par les 132 ans de notre présence de la France en Algérie* ».

Jean-Marc Veyron

Toulouse

Malgré les difficultés de toutes sortes nées de la situation sanitaire et des problèmes de circulation dus aux manifestations en centre-ville chaque samedi, le Cercle poursuit et maintient ses activités.
Ainsi, le 20 novembre, le professeur Alexandropoulos, de l'université de Toulouse, nous a entretenus de « *La récupération coloniale et post-coloniale de l'Empire romain* », conférence au cours de laquelle il s'est attaché à mettre en lumière la redécouverte de ce passé romain par la colonisation ainsi que l'attitude des États maghrébins devenus indépendants face à cet héritage. Un exposé passionnant.
Le 11 décembre, Hervé Cortès, jamais en mal de sujets, nous a proposé « *Une promenade au Jardin d'Essai d'Alger dans les pas de Camus* », fort intéressante rétrospective de ce lieu remarquable, symbole de l'œuvre française de ce pays.
Enfin, le 15 janvier, le signataire de ces lignes a évoqué « *L'appel à la trêve civile d'Albert Camus le 22 janvier 1956 à Alger* », épisode qui déboucha sur un échec mais qui est riche de significations pour mieux comprendre les ressorts de la guerre d'Algérie.
N'oublions pas, à chaque rencontre, l'éphéméride du jour (spécialité du Cercle de Toulouse, faut-il le rappeler ?). En novembre, « *L'expérimentation du monorail dans le Sud Oranais* » par Charles Lartigue (Hervé Cortès) et, en janvier, « *Les inondations à Alger le 19 décembre 1954* » par Robert Davezac.
Le 5 décembre, le Cercle a participé aux cérémonies d'hommage aux victimes civiles et militaires. De la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Christian Lapeyre

Valence

Cette année encore malgré la pandémie, le conseil d'administration du Cercle était présent le 5 décembre, aux côtés de Mme Marlène Mourier, maire de Bourg-Lès-Valence, pour déposer une gerbe au pied de la stèle lors de la journée d'hommage aux « Morts pour la France en Afrique du Nord ».
Puis, nous avons traversé le Rhône pour déposer une gerbe au monument AFN à Guilherand-Granges, pour la cérémonie organisée par la municipalité ardéchoise et présidée par Michel Mienville, conseiller municipal, Mme Sylvie Gaucher. Nous étions également présents pour la cérémonie organisée à Valence, préfecture de la Drôme.
Le 30 janvier, malgré la Covid, notre assemblée générale s'est tenue en présence de nombreux adhérents, sympathisants et d'élus, dont Mireille Clapot, députée de la Drôme, Marlène Mourier, maire de Bourg-lès-Valence, Hervé Mariton, maire de Crest, Véronique Pugeat, adjointe au maire de Valence et Régis Ponsich, adjoint au maire de Guilherand-Granges. Le bilan de l'année écoulée a été fait à travers la présentation des différents rapports (activités, financier et moral). Michèle Servant a été reconduite au poste d'administrateur et Anne-Marie Villata s'est présentée afin de renforcer l'équipe.
Marlène Mourier a confirmé la date du 2 octobre pour l'inauguration du « square Bachaga Boualam ». Hervé Mariton a précisé que la ville de Crest ne participait jamais à la cérémonie du 19 mars mais, qu'au contraire, une cérémonie était organisée tous les 26 mars à Crest, pour honorer les victimes de la fusillade de la rue d'Isly à Alger. Comme de tradition, l'assemblée générale s'est terminée après le « *Chant des Africains* » et la « *Marseillaise* » autour d'un repas convivial.
Le 3 mars, Roger Vétillard nous a présenté sa conférence : « *Les relations entre les communautés en Algérie avant 1962* ».

Nadine Rami

Agenda des Cercles algérianistes - 2e trimestre 2022

Alsace

➪ **14 mai :** visite de la Fondation Fernet Branca à Saint-Louis, visite présentée par Pierre-Yves Sugier, Algérois et directeur de la fondation.

Lons-le-Saunier

➪ **3 avril :** « *Le terrorisme FLN en métropole pendant la guerre d'Algérie* », par Grégor Mathias, suivi d'un repas.
➪ **22 mai :** assemblée générale, suivie d'un repas.

Nice

➪ **23 avril :** « *Une autre façon d'évoquer l'Algérie* », par Robert-Charles Puig.
➪ **5 juin :** rassemblement dans les jardins de Cimiez « Au soleil des 2 rives ».

Neuilly-sur-Seine

➪ **26 mars :** participation aux cérémonies du souvenir à l'Arc-de-Triomphe et au monument du quai Branly.
➪ **9 avril :** assemblée générale suivie d'une conférence et d'un « pot » convivial.
➪ **21 et 22 mai :** participation à la réunion inter-cercles organisée à Montmirail par le Cercle Centre-Val de Loire.

Montpellier

➪ **26 mars :** messe et dépôt de gerbe à la stèle des Rapatriés du cimetière St-Lazare en mémoire du massacre de la rue d'Isly à Alger en 1962
➪ **27 mars :** au programme : exposition « Français d'Algérie dans la Guerre de 1914-1918 » ; salon du livre avec des auteurs locaux ; tables rondes : avec les auteurs et des personnalités, où sera notamment évoqué l'exode de 1962 des Français d'Algérie. L'exposition sera ensuite ouverte pendant deux semaines les mardi et jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures.
➪ **23 avril :** conférence : « *Un autre exemple d'exil : l'installation en Grèce des réfugiés grecs d'Asie Mineure de 1922 à 1940* » par Katherine Nazloglou.
➪ **15 mai :** méchoui au domaine de Bérange.

Orléans

➪ **19 et 20 mars :** (sous réserve cause Covid) participation au 18e Salon du livre d'histoire de Bourges, avec stand et présentation de différents ouvrages et documents.
➪ **Fin Mars :** (sous réserve cause Covid) conférence sur « L'aviation civile en Algérie son développement », à Tours.
➪ **21 et 22 mai :** 2e grand rassemblement inter-cercles au Château de Montmirail. Ouverts aux adhérents de tous les Cercles et sympathisants.

Valence

➪ **26 mars :** Cérémonie à la mémoire des victimes de la rue d'Isly à Alger, cimetière de Crest (26400). Messe pour les victimes du massacre de la rue d'Isly à Alger - église St Pierre à Bourg-lès-Valence (26500).
➪ **15 mai :** conférence
➪ **3 juillet :** journée champêtre.
➪ **5 juillet :** cérémonie à la mémoire des Disparus en Algérie 1954-1963 et des victimes du massacre d'Oran - Olivier des Disparus - Cimetière de Valence.